

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DPP 15 Subvention (1 801 euros) avec l'association dite Régie de quartier Fontaine au Roi dans le cadre de la prévention de la délinquance dans les quartiers politique de la ville.

M^{me} Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel la Ville de Paris représentée par Madame le Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association dite Régie de quartier Fontaine au Roi ;

Vu l'avis du conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Colombe BROSSEL au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1 801 euros est attribuée à l'association dite Régie de quartier Fontaine au Roi 1, rue Robert Houdin 75011 Paris (n° simpa 7601, dossier n° 2015_ 02762).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, rubrique 422 « Action socio-éducative », ligne P006 « provision pour subventions de fonctionnement au titre de la prévention et la sécurité » du budget municipal de fonctionnement de l'exercice 2015 et des exercices ultérieurs.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO